union fédérale des syndicats de l'État la cgt

COMMUNIQUÉ

Face au mépris de la ministre de la Santé

les représentant·es du personnel CGT au CSAM affaires sociales ont décidé de boycotter le CSAM conjoint du 20 novembre 2026

Ce vendredi 20 novembre 2026, un CSAM conjoint aux versants Travail Emploi et Affaires Sociales était convoqué, en présence des ministres, Jean-Pierre FARANDOU et Stéphanie RIST. **Cette dernière nous a finalement annoncé hier qu'elle ne serait pas présente.**



Cette défection de dernière minute est à l'image de la mandature qui s'achève et plus largement de l'action des ministres qui se sont succédé·es depuis 2017. Ils et elles parlent de dialogue social, mais il n'y a en fait de place ni pour le dialogue, faute d'interlocuteur·rice, ni pour une vision sociale, si ce n'est celle d'un plan social, celui que subissent les agent·es des ministères sociaux.

Nous avions pourtant de nombreux sujets à aborder avec notre ministre.

- Pour l'interpeller d'abord sur la situation de nos collègues de la direction départementale de l'ARS de Corse à Bastia, dont les locaux ont été touchés par un attentat à la bombe le 17 novembre. Au-delà de l'expression de notre solidarité et de notre soutien, c'est d'un accompagnement et de garanties claires sur leur sécurité et leurs conditions de travail dont les agent·es de cette ARS ont plus que jamais besoin.

- Pour la questionner ensuite sur les perspectives budgétaires pour 2027 qui, à la lecture du projet de loi de finances et du Projet Annuel de Performance (PAP) pour les ministères sociaux, nous engagent vers une nouvelle baisse des effectifs de 18 ETPT pour le programme 155. Ce chiffre cache de profondes disparités, les ARS supportant à elles-seules une perspective de baisse de 155 ETPT.

C'est sur la poursuite de ce plan social, qui détruit progressivement nos services, met à mal nos missions et dégrade les conditions de travail que nous voulions interpeller Stéphanie RIST et la placer devant ses responsabilités.

La ministre a préféré déserter le CSAM. Vos représentant·es CGT en ont donc fait autant, préférant consacrer leur temps et leur énergie à accompagner et soutenir leurs collègues et à porter les revendications légitimes des agent·es des ministères sociaux dans le mouvement social actuel.

La CGT des ministères sociaux

ADMINISTRATION CENTRALE

Syndicat des Ministères des Affaires Sociales et du Travail
Ministère de la Santé - 14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP
syndicat-cgt-adm-centrale@sante.gouv.fr
https://smast.syndicatcgt.fr/

Adhérer >>> https://smast.syndicatcgt.fr/se-syndiquer/

ARS ET SERVICES DÉCONCENTRÉS

Syndicat National des Affaires Sanitaires et Sociales CGT
Ministère de la Santé - 14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP
syndicat-cgt-snass@sante.gouv.fr
https://www.snass-cgt.fr

Adhérer >>> https://www.snass-cgt.fr/adherer/